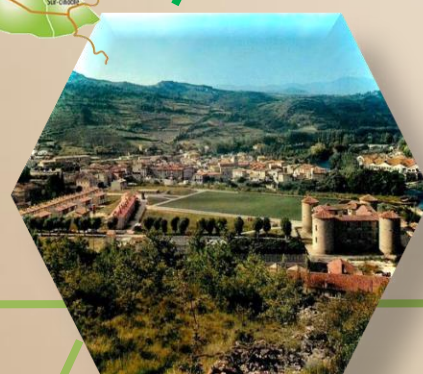
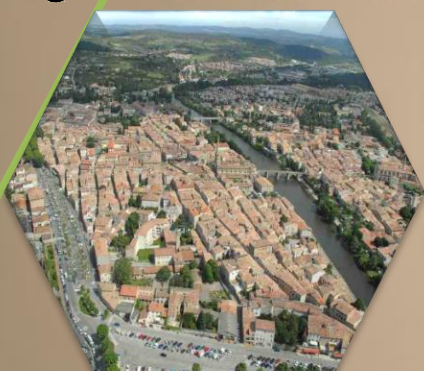


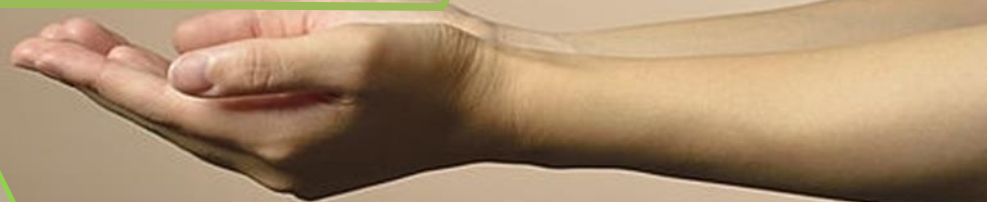
PCAET LIMOUXIN



PLAN CLIMAT
AIR ENERGIE
TERRITORIAL
LIMOUXIN

Octobre 2022

SYNTHESE
DU PLAN
D' ACTIONS



1

Une stratégie locale construite autour de 6 orientations

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, le territoire doit entreprendre un virage important, ainsi en tenant compte des résultats obtenus lors des différents diagnostics territoriaux, 6 grandes orientations stratégiques s'imposent :

GÉNÉRALISER LA SOBRIÉTÉ ET L'EFFICACITÉ THERMIQUE DU PATRIMOINE BÂTI PAR L'UTILISATION DE TECHNIQUES ET MÉTHODOLOGIES ADAPTÉES.

PROPOSER MOYENS DE TRANSPORT PROPRES ET ACCESSIBLES ADAPTÉS À TOUS EN MILIEU RURAL.

DÉVELOPPER LES ENR RESPECTUEUSES DES PAYSAGES



PROTÉGER LES POPULATIONS ET LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EN S'ADAPTANT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

MAINTENIR ET DÉVELOPPER LA SÉQUESTRATION CARBONE SUR LE TERRITOIRE

GOUVERNANCE ET COMMUNICATION



Pour chacune de ces orientations stratégiques découlent des actions à mettre en place au sein du territoire. Le chargé de mission a la charge de récupérer les données de suivi au travers d'une enquête annuelle.



2

Qui fait quoi ?



8 Actions avec la participation des communes

- Action n°1 : Rénovation du parc privé et public.
- Action n°2 : Construction d'écoquartiers et bâtiments écologiques.
- Action n°3 : Soutenir les filières matériaux locaux écoresponsables pour le secteur du bâtiment.
- Action n°5 : Développer les infrastructures adaptées au déploiement des mobilités douces.
- Action n°9 : Développer des ENR électriques sur le territoire.
- Action n°14 : Lutter contre les phénomènes de ruissellement.
- Action n°17 : Sensibiliser la jeunesse à l'environnement.
- Action n°18 : Faire des communes un modèle d'adaptation au changement climatique.

13 Actions pilotées par l'intercommunalité

- Action n°4 : Diagnostiquer les attentes de mobilité sur le territoire pour la mise en place d'actions et d'expérimentations solidaires.
- Action n°6 : Réflexion sur une mobilité propre pour la CCL.
- Action n°7 : Optimiser l'utilisation de la voie ferrée pour le transport de personnes et de marchandises.
- Action n°8 : Favoriser la montée en compétences des élus sur les ENR afin de planifier un développement répondant aux enjeux énergétiques et écologiques.
- Action n°10 : Développer la filière Biogaz sur le territoire.
- Action n°11 : Gérer les ressources en bois et investir dans le bois énergie.
- Action n°12 : Accompagner le développement d'une agriculture durable sur le territoire.
- Action n°13 : Relocaliser l'alimentation sur le territoire afin de multiplier les circuits court.
- Action n°15 : Réduire la production de déchets sur le territoire.
- Action n°16 : Mettre en place une politique d'éco responsabilité interne à la CCL.
- Action n°19 : Encourager et accompagner les entreprises du territoire à entamer des démarches de transition écologiques et énergétiques.
- Action n°20 : Piloter, animer et évaluer le PCAET.
- Action n°21 : Mettre en place une communication dense efficace et diversifiée à l'aide des moyens de communication existants du Limouxin.

LE PLAN D'ACTION



AXE 1 → Généraliser la sobriété et l'efficacité thermique du patrimoine bâti par l'utilisation de techniques et méthodologies adaptées.

Action n° 1 : Rénovation du parc privé et public.



☐ 1⇒ Rénover le parc public de bâtiments de votre commune.

Indiquer : les surfaces rénovées(m²)



☐ 2⇒ Diminuer les consommations énergétiques des logements privés.

Indiquer : Nombre de bâtiments privés rénovés. (Données fournies par OCTEHA/SYADEN)



☐ 3⇒ Renseigner les consommations énergétiques sur la plateforme OPERAT pour les bâtiments de plus de 1000m² concernés par le décret tertiaire. (Obligatoire dès septembre 2022)

Indiquer : Nombre de bâtiments engagés dans la démarche OPERAT

Action n°2 : Construction d'écoquartiers et bâtiments écologiques.



☐ 1⇒ Investir dans un écoquartier ou autre type de construction publique avec l'utilisation de matériaux écoresponsables et locaux.

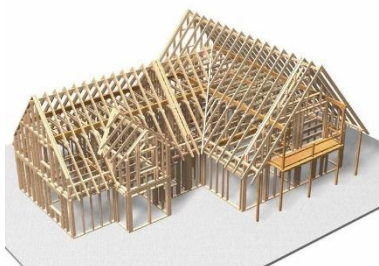
Indiquer : Nombre d'écoquartiers



☐ 2⇒ Inciter les futurs propriétaires de résidence individuelle à travailler avec des partenaires locaux acteurs de la transition écologique.

Indiquer : % de surface de votre commune sur le nouveau PLUi en destiné à l'écoconstruction.

Action n° 3 : Soutenir les filières matériaux locaux écoresponsables pour le secteur du bâtiment.



- Rejoindre le groupement de travail sur les matériaux de construction renouvelables du territoire (bois, argile, laine, autres) afin de promouvoir les matériaux écologiques du territoire dans le domaine de la construction.

Indiquer : -Nombre de représentants de votre commune formés sur la question des biomatériaux.

Actions en gris
gérées par
l'intercommunalité

Action n°4: Diagnostiquer les attentes de mobilité sur le territoire pour la mise en place d'actions et d'expérimentations solidaires.



- 1⇒Participer au financement du diagnostic des usages et des besoins de service en coordination avec les offres de transports.

Indiquer : -Nombre de campagnes de communication réalisées.

-Evolution de l'usage des différents moyens de transports collectifs de la CCL. (bus, covoiturage, train, TAD, voiture en autopartage...)

- 2 ⇒ Soutenir et porter des expérimentations de mobilité sur le territoire pour disposer de retours d'expériences.

Indiquer : Nombre d'expérimentations de mobilité réalisées.



AXE 2 → Proposer moyens de transport propres et accessibles adaptés à tous en milieu rural.

Action n°5 : Développer les infrastructures adaptées au déploiement des mobilités douces.



- 1 ⇒ Promouvoir le service de Transport à la Demande existant et la navette pour les personnes en situation de précarité mobilité.

Indiquer : -Nombre d'utilisateurs du TAD.



□ 2 ⇒ Construire des aménagements diversifiés pour répondre aux attentes citoyennes en mobilité douces. (pistes cyclables, parking vélo, bornes de recharge, point covoiturage, signalisation, voitures et vélos électriques en autopartage...)



Indiquer :

-Nombre d'infrastructures construites sur votre commune (kilomètres de pistes cyclables, nombre de points de covoiturage, nombre de stationnements pour vélo, autre).

-Evolution du nombre de véhicule partagés achetés dont le critère d'achat est l'impact carbone. (vélos, voitures, autre)

Action n° 6: Réflexion sur une mobilité propre pour la CC Limouxin.



□ 1 ⇒ Assurer le suivi de la flotte des véhicules intercommunaux.

Indiquer : -Diminution de la consommation en carburants fossiles (l).
-Evolution des km effectués par la flotte de Bennes à Ordures Ménagères.

□ 2 ⇒ Changer progressivement la flotte des véhicules intercommunaux.

Indiquer : -Nombre de véhicule propres ou à carburant alternatifs achetés.

Action n°7 : Optimiser l'utilisation de la voie ferrée pour le transport de personnes et de marchandises.



□ 1⇒ Mise place d'expérimentations de transport en relation avec le développement prochain de l'axe Carcassonne, Limoux, Quillan.

Indiquer : - Nombre d'utilisateurs de la ligne ferroviaire.



□ 2 ⇒ Développer le transport ferroviaire pour soutenir les activités économiques des entreprises.

Indiquer : - Poids de marchandises transportées sur rails. (tonnes)
- Nombre de colis utilisant le ferroviaire.



AXE 3 → Développer les EnR respectueuses des paysages.

Action n° 8 : Favoriser la montée en compétences des élus sur les ENR afin de planifier un développement répondant aux enjeux énergétiques et écologiques.



☐ 1 ⇒ Construire des outils d'aide à la décision dans le cadre du PLUi facilitant déploiement des énergies en rapport à l'objectif ENR 2030.

Indiquer : -Base de données Limouxine des projets ENR notés à partir de notre grille d'évaluation.



☐ 2 ⇒ Informer les élus sur la stratégie ENR du Limouxin en relation avec les communes afin de les développer massivement sur leur territoire dans l'objectif REPOS.

Indiquer : -Nombre de maires formés à la stratégie ENR.

-Nombre de mairies impliquées dans les projets ENR.

-Nombre de diagnostics cofinancés par la CCL.

Action n°9 : Développer des ENR électriques sur le territoire.



☐ 1 ⇒ Développer le photovoltaïque sur le territoire.

Indiquer :

-Puissances installées en Wc pour chaque catégorie d'installation (suivi objectif élus).



☐ 2 ⇒ Expérimenter la mise en place de projets agrivoltaïques au service de la protection des cultures agricoles.

Indiquer : -Nombre de projets en synergie avec l'agriculture. (agrivoltaïsme)



☐ 3 ⇒ Développer l'éolien en tenant compte de l'acceptabilité locale de ce type de projet.

Indiquer: -Puissances installées en Wc pour chaque catégorie d'installation(suivi objectif élus).

Action n°10 : Développer la filière Biogaz sur le territoire.



☐ 1 ⇒ Accompagner des acteurs du territoire à l'aboutissement d'un projet axé sur le BIOGAZ.

Indiquer :

-Nombre de projets méthanisation suivis par la CCL.

-Volumes de BIOGAZ produits localement par la CAVALE. (pour étudier l'évolution du potentiel pour la consommation locale).



AXE 4 → Maintenir et Développer la séquestration carbone sur le territoire.

Action n°11 : Gérer les ressources en bois et investir dans le bois énergie.



□ 1 ⇒ Construire des chaufferies bois et réseaux de chaleur.

Indiquer :

- Nombre de projets de chaufferies à bois réalisés.

□ 2 ⇒ Améliorer la production de bois énergie et bois d'œuvre.

Indiquer : -Indicateur de durabilité des ressources locales à déterminer (étude du gisement supplémentaire annuel Limouxin en rapport avec les volumes exploités annuellement).

- Quantité d'énergie produite par les chauffages à bois sur le territoire (en GWh).

- Volume de bois transformé par les scieries locales (t ou m3)

Action n°12 : Accompagner le développement d'une agriculture durable sur le territoire.



□ 1 ⇒ Participer à la protection des sols en co-investissant dans un semoir mis à disposition des agriculteurs.

Indiquer : -Surfaces de vignes couvertes par an. (Ha/an)

-Nombre de participants aux formations sols.



□ 2 ⇒ Valoriser les eaux usées pour proposer une irrigation en substitution au pompage de l'eau naturelle.

Indiquer : Volume d'eau traité valorisé (m3)



□ 3 ⇒ Soutenir les agriculteurs dans leur changement de pratiques.

Indiquer : -Nombre d'agriculteurs du territoire Limouxin engagés dans une démarche innovante.

□ 4 ⇒ Contrôler l'artificialisation des sols autour des communes pour conserver le potentiel agricole du territoire.

Indiquer : -Evolution des surfaces du territoire agricoles attenantes des communes protégées de l'artificialisation par le biais du PLUi.

Action n° 13 : Relocaliser l'alimentation sur le territoire afin de multiplier les circuits court.



- Pérenniser des filières alimentaires courtes sur le territoire en soutenant le Plan Alimentaire Territorial (PAT):

Indiquer :

- Nombre d'actions de communication réalisées en relation avec le PAT.
- Nombre d'élus ayant mis à disposition du foncier et surface mise à disposition (Ha).
- Nombre de communes impliquées l'alimentation locale(cantines).



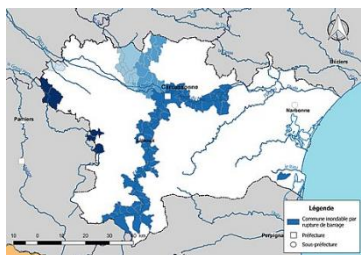
AXE 5 → Protéger les populations et les activités économiques en s'adaptant au changement climatique.

Action n°14 : Restaurer le cycle de l'eau.



- 1 ⇒ Gérer les eaux pluviales sur le territoire.

- Indiquer :
- Nombre de bassins et champs d'expansion construits.
 - Surfaces naturelles protégées pour lutter contre le ruissellement (Ha).



- 2 ⇒ Accompagner les communes dans la gestion des zones inondables qui se situent hors PPRI.

- Indiquer :
- Surfaces potentiellement inondables ou dans une zone de fort ruissellement protégées de l'artificialisation par le PLUi limouxin (Ha).



- 3 ⇒ Dé-imperméabiliser des zones urbanisées (parkings, cours d'écoles...) utilisant des revêtements perméables à l'eau.

- Indiquer :
- Surface engagée dans un processus de dés-imperméabilisation. (m²)

Action n° 15 : Réduire la production de déchets sur le territoire.



□ 1 ⇒ Diminuer les volumes de collecte de déchets organiques par une valorisation locale.

Indiquer : -Nombre de points de compostage créés.

-Nombre de composteurs individuels distribués.

-Poids des déchets verts exportés hors du limouxin.

-Part de déchets fermentescibles dans les ordures ménagères du Limouxin.



□ 2⇒ Créer de l'activité économique avec des ressources locales non valorisées dans une logique d'économie circulaire : (Recyclerie...)

Indiquer : -Nombre d'actions accompagnées en faveur de la valorisation des ressources locales.

-Volumes de déchets traités sur les recycleries limouxines. (tonnes/an)

-Nombre de bâtiments publics déconstruits.

Action n°16 : Mettre en place une politique d'éco responsabilité interne à la CCL.



□ 1 ⇒ Mise en place d'un groupe de covoiturage sur Mobil'Aude.

Indiquer :

-Nombre de personnes ayant utilisé le covoiturage via Mobil'aude.

□ 2 ⇒ Sensibiliser les agents de la collectivité à l'éco responsabilité.

Indiquer : -Nombre de personnes sensibilisées aux budgets climat.

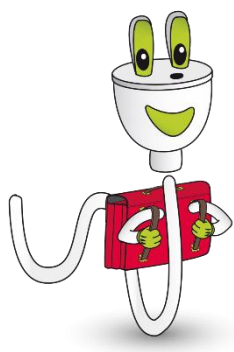
-Nombre de personnes en télétravail 1j/s.

-Consommation électrique des bâtiments (MW/H).

-Nombre idées du cercle de qualité mise en œuvre.



Action n° 17 : Sensibiliser la jeunesse à l'environnement.



□ 1 ⇒ Mener des actions de sensibilisation pour les 2-12ans portées par des associations ou des organismes publics.

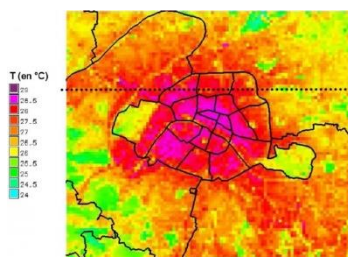
Indiquer : Nombre d'étudiants du primaire, sensibilisés aux enjeux de la transition énergétique.



□ 2 ⇒ Impliquer des collégiens et lycéens dans des projets liés à la transition écologique.

Indiquer : % d'économies d'énergies réalisées dans les établissements secondaires.

Action n°18 : Faire des communes un modèle d'adaptation au changement climatique.



□ 1 ⇒ Favoriser les replantations d'arbres et les secteurs végétalisés pour limiter le phénomène d'îlot de chaleur.

Indiquer : -Nombre de communes ayant engagé une démarche de verdissement.



□ 2 ⇒ Mettre en place une Gestion raisonnée de l'énergie.

Indiquer :

-Diminution des consommations d'énergie dans les communes impliquées.
-Nombre d'éclairages changés.



□ 3 ⇒ Mettre en place une gestion raisonnée de l'eau.

Indiquer : -Diminution des consommations d'eau dans les communes impliquées.



□ 4 ⇒ Réduire la pollution des produits phytosanitaires dans les cours d'eau et nappes.

Indiquer : -Nombre d'aires de lavage de pulvérisateurs agricoles aux normes construites.



AXE 6 → Gouvernance et communication.

Action n° 19 : Encourager et accompagner les entreprises du territoire à entamer des démarches de transition écologiques et énergétiques.



- 1 ⇒ Mettre en œuvre avec les entreprises majeures du territoire des actions en faveur du développement durable.

Indiquer :

- Nombre d'entreprises ayant une démarche de transition.
- Nombre et puissance des projets ENR entrepris.
- évolution de la consommation énergétique des entreprises en transition.

Action n° 20: Piloter, animer et évaluer le PCAET.



- 1 ⇒ Réunir un groupe de pilotage du PCAET formé des représentants politiques, associatifs et institutionnels.

Indiquer :

- Nombre de groupes de travail.
- Nombre d'actions réalisées.



- 2 ⇒ Valider les fonctions du chargé de mission.

Indiquer :

- Enquête de satisfaction des élus.
- Contribution des actions sur la production d'ENR et la diminution des GES.

Action n°21 : Mettre en place une communication dense efficace et diversifiée à l'aide des moyens de communication existants du Limouxin.



- 1 ⇒ Mettre en place une Plateforme informatique mutualisée et des supports de travail.



- 2 ⇒ Planification des actions pour le service communication.

Indiquer :

- Nombre de campagnes de communication en interne.
- Nombre de campagnes de communication en externe.